



Abandon des Pôles d'appuis à la Scolarité (PAS) !

Depuis la rentrée 2025, 5 PAS (pôle d'appui à la scolarité) ont été mis en place en Gironde. Le ministère entend les généraliser sur tout le territoire. Dans notre département, il y aura 35 PAS à la rentrée 2026 avec l'objectif d'atteindre 53 PAS à la rentrée 2027.

Les PAS c'est vider les établissements et classes spécialisées de leurs enseignants !

Pour la rentrée scolaire 2026, 30 postes sont pris pour généraliser les PAS. Alors que 42 postes sont supprimés dans le 1^{er} degré en Gironde pour la rentrée, ce sont 30 postes qui sont pris sur des moyens enseignants devant élèves pour des classes (143 fermetures de classes pour la rentrée 2026 en Gironde), pour du remplacement, pour des ULIS, pour le RASED... Ce sont 30 enseignants spécialisés, déjà recrutés pour la rentrée 2026, qui manqueront dans les établissements sociaux et médico-sociaux ou dans les classes spécialisées pour prendre en charge les élèves.

Les PAS c'est prioriser les situations au lieu de créer des places en ESMS !

Lors du Groupe de Travail « Ecole inclusive » au Rectorat le 18 mars, FO a dénoncé le manque de place en ESMS. Le Rectorat a confirmé que beaucoup d'élèves étaient en attente d'une place en établissement spécialisé mais que les PAS avaient permis de prioriser les élèves en fonction de leur handicap... Au lieu de créer des postes en établissements spécialisés qui permettraient aux centaines d'élèves en attente d'une place dans notre département d'avoir les apprentissages et les soins adaptés à leurs besoins, 30 postes sont créés afin de trier les élèves ! C'est un choix purement budgétaire quand on sait que la scolarisation d'un élève en ESMS coûte 7 fois plus cher qu'en milieu ordinaire !

Les PAS c'est mutualiser et élargir le périmètre d'action des AESH !

En décembre 2025, lors d'une audience à la DSDEN, le SNUDI FO 33 a posé la question de l'impact pour les AESH de la mise en place des PAS, en mettant en avant le risque de mutualisation accrue ainsi que l'agrandissement de leur périmètre d'action. La Secrétaire Générale a confirmé : « *à terme il est possible d'avoir un élargissement des périmètres d'action des AESH mais on aura une vigilance...* » Le SNUDI FO 33 n'est pas dupe de la « vigilance ».

Les PAS c'est prendre la main sur les notifications MDPH !

A la rentrée 2025, 1 222 élèves avec la notification d'un accompagnement humain en Gironde n'avaient pas d'AESH. Lors du CSASD de rentrée, le DASEN dénonçait le fait qu'il y avait trop de notifications.

Le SNUDI FO 33 reçu en audience au Rectorat le 10 mars a pu comprendre la réponse apportée au manque d'AESH : la dé-notification ! Moins d'élèves notifiés, moins d'AESH à recruter ! L'Inspecteur chargé de l'Ecole inclusive était très fier d'annoncer que la mise en place des 5 PAS de Gironde avait permis de dé-notifier 6% des élèves de leur accompagnement AESH : « *On a trouvé des moyens ailleurs...* », « *c'était une « handicapation » de la difficulté scolaire...* ».

Les PAS sont bien un dispositif de gestion et d'amplification de la pénurie visant à restreindre et contourner les notifications MDPH !

Les PAS, et sur le terrain ça donne quoi ?

Témoignages d'enseignants de Gironde :

« Du jour au lendemain, X n'a plus eu l'accompagnement AESH qu'il avait jusqu'à présent. Il nous a été dit que cet élève était HPI, ce qui prévalait à ses autres dys et ne justifiait donc plus l'AESH. Pourtant cet élève a vraiment besoin d'un accompagnement constant car il a de grandes difficultés d'attention, des troubles envahissants et des angoisses. Depuis qu'il n'a plus l'AESH, ses troubles sont réapparues : angoisse, incapacité de se mettre au travail, agitation, ce qui a même entraîné plusieurs jours de déscolarisation. »

« Après les vacances de février, Y a été dé-notifié de l'accompagnement AESH qu'il avait depuis 2 ans, à la suite de la décision de l'équipe du PAS qui est venue dans l'école. Depuis, Y a fait plusieurs crises en classe. Il ne peut pas rester en place, se montre parfois violent, refuse tout apprentissage. Il met en grande difficulté tous les personnels de l'école, il met en danger ses camarades et lui-même. »

Le SNUDI FO 33 et sa fédération la FNEC FP FO 33 n'a pas répondu à l'invitation du DASEN de la Gironde à un « Temps d'échange à la mise en place des Pôles d'Appui à la Scolarité » prévue lundi 27 avril dont l'objet était : « un temps d'échange portant sur un bilan d'étape de la mise en place des PAS et perspectives à la rentrée 2026 ». Le bilan des PAS, nous le connaissons des remontées du terrain et la seule perspective est celle de leur abandon. Nous refusons d'être associés à l'aggravation de l'inclusion systématique et forcée et de ses conséquences destructrices pour les élèves et les personnels !

Le SNUDI FO 33 revendique :

- **L'abandon des PAS !**
- **L'abandon des suppressions de postes et la création des postes nécessaires !**
- **La création des places nécessaires dans les établissements sociaux et médico-sociaux !**
- **La création du nombre de postes d'AESH à hauteur des besoins, avec un statut de fonctionnaire et un temps plein de 24h !**

A Bordeaux, le 6 mai 2026

Syndicat National Unifié des Directeurs Instituteurs et professeurs d'école

FORCE OUVRIERE

*SNUDI-FO 33
17 Quai de la Monnaie
33080 BORDEAUX CEDEX
☎ 05 57 95 07 61
snudifo33@yahoo.fr*